

Bailleur et droit de visite

Par **Milka**, le 17/01/2008 à 08:32

Bonjour

Je voudrais savoir si dans quelle mesure et quelles limites un bailleur peut il imposer des visites à ses locataires pendant un préavis ?

Le cas est le suivant :

nous sommes dans une période de préavis pour arreter la location d'un appartement et dans quelle mesure le propriétaire peut il faire venir visiter l'appartement à d'autres personnes pour location ?

quel est le delai pour nous prévenir ?

Merci

Par **candix**, le 17/01/2008 à 10:14

Bonjour

Est ce que votre contrat de bail contient des dispositions relatives à ces visites ?

Par **Camille**, le 17/01/2008 à 11:41

Bonjour,

Petit conseil : quand vous ne savez pas du tout par où commencer vos recherches, pensez toujours à...

<http://vosdroits.service-public.fr>

et, plus particulièrement...

[http://vosdroits.service-public.fr/part ... ion&l=N289](http://vosdroits.service-public.fr/part...ion&l=N289)

et

[http://vosdroits.service-public.fr/part ... ion&l=N289](http://vosdroits.service-public.fr/part...ion&l=N289)

qui, en plus, donnent des liens vers les textes de référence.

Après... à vous de jouer !)))